



Communiqué de presse 27/08/2024

RE-FILIARISATION DES URGENCES DES HOPITAUX DE LA LOIRE VERS LA MEDECINE DE VILLE

Depuis le 28 mai 2024, les patients qui se présentent aux urgences du CHU de Saint-Etienne et depuis le 8 juillet 2024 aux urgences du Centre Hospitalier de Roanne, et dont l'état de santé ne requiert pas de prise en charge relevant d'un plateau technique d'urgence hospitalière, sont réorientés vers un médecin généraliste en ville.

Cette organisation territoriale en Loire est la première à avoir été mise en place en France.

Comment ça fonctionne ?

| L'IOA aux urgences | L'OSNP au SAMU |
|--|--|
| L'infirmier organisateur de l'accueil (IOA) évalue l'état du patient. Si le patient présente un état relevant d'une prise en charge en médecine générale : le médecin des urgences valide la re-filiarisation vers la médecine extra-hospitalière. L'IOA transmet la fiche du patient à l'opérateur de soins non programmés (OSNP) via une messagerie sécurisée. | L'OSNP cherche la meilleure réponse pour le patient en fonction de la disponibilité de son médecin traitant (effecteur prioritaire si possible), des disponibilités des autres effecteurs*, du lieu de résidence et des possibilités de déplacement du patient. Le rendez-vous est programmé et transmis à l'effecteur et au patient. |

*Les effecteurs peuvent être :

Médecin traitant

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

Médecin généraliste participant au Service d'Accès aux Soins (SAS)

Médecin généraliste ne participant pas au SAS (avec RDV disponible apparaissant sur la plateforme SAS°)

Centres de soins non programmés

Prochainement : pédiatres et sage-femmes.

Activité

Depuis le début de la re-filiarisation des urgences, plus de 500 patients des urgences adultes et pédiatriques ont bénéficié du dispositif, environ 350 via le CHU de Saint-Etienne et 150 du CH de Roanne.

Bilan à 3 mois

Le dispositif donne satisfaction sur les plans technique et organisationnel.

Il permet d'apporter une réponse adaptée à tous les patients. Ces derniers témoignent de leur satisfaction d'une orientation rapide et de proximité.

L'organisation sera étoffée d'ici la fin de l'année avec de nouveaux effecteurs pour une re-filiarisation encore plus pertinente.

Les médecins libéraux et hospitaliers de la Loire, accompagnés par les Institutions vont poursuivre leur investissement et espèrent l'adhésion de tous autour de ce projet pour un service rendu optimal bénéficiant aux patients.

Ils pourront s'appuyer sur le guide publié par la DGOS en juillet 2024 :

https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/20240715_guide_sur_la_reorientation_a_l_entree_des_urgences.pdf

Contacts presse

- SAS lib42 : Dr Yannick FREZET (président) yannick.frezet@gmail.com 06 62 49 90 50
- CHUSE : Isabelle ZEDDA isabelle.zedda@chu-st-etienne.fr 04 77 12 70 13 – 06 07 43 39 89